

## Atelier 5 : La justice selon la Bible et les principales religions

Compte-rendu réalisé par Xavier Accart\*

Cet atelier a été co-organisé par *La Vie* et *Prier*. Il a été animé par **Elizabeth Marshall**, rédactrice en chef de *La Vie*, **Éric Vinson**, rédacteur en chef de *Prier*, collaborateur régulier au *Monde des religions*, **Christine Florence**, secrétaire générale de la rédaction de *Prier*, et **Jean-Claude Noyé**, journaliste à *Prier*.

*La justice est l'un des thèmes centraux de la Bible. Qu'en disent aujourd'hui le judaïsme, le christianisme, l'islam et, plus loin du patrimoine biblique et gréco-latin, les religions orientales ? Le souci de la justice ne relève-t-il pas d'une exigence anthropologique dépassant les commandements religieux qui l'ont incarnée ? Qu'en déduire quant à l'existence d'une morale universelle et à sa place dans nos vies.*

*Six intervenants ont été invités à apporter leurs points de vue sur ces questions au cours de cet après-midi d'étude :*

**Bertrand Vergely** est normilien, agrégé de philosophie ; il enseigne en Khâgne, à l'Institut d'Études Politiques de Paris, et à l'Institut Saint-Serge. Il est l'auteur de très nombreux livres dont *Le dictionnaire de la philosophie* (Milan, 2004), *La Petite philosophie du bonheur* (Milan, 2001) ou de *Le Silence de Dieu, face au malheur du monde* (Presse de la Renaissance, 2006).

---

\* Xavier Accart est chroniqueur à la revue *Prier*.

## Qu'est-ce qu'une société juste ?

**Daniel Farhi** est rabbin et fondateur du Mouvement Juif Libéral de France qui favorise l'insertion des juifs dans la société et auteur de Profession rabbin : de la communauté à l'universel (Albin Michel, 2006).

**Marie-Noëlle Thabut**, spécialiste de la Bible, formée à l'Institut Catholique de Paris, a fondé avec un pasteur l'Institut Biblique de Versailles, elle est l'auteur de nombreuses émissions à Radio Notre-Dame et de plusieurs ouvrages dont : L'Intelligence des Écritures (Socéval), À la découverte du Dieu inattendu (DDB), Qu'est-ce que j'ai fait au Bon Dieu ? : Job, la souffrance et nous (DDB, 2006).

Le **P. Patrice Gourrier**, chroniqueur à Prier, a fondé Talitha Koum, un mouvement spirituel dont l'objet est la recherche de la paix intérieure à partir des enseignements des pères du désert. Il est l'auteur de Talitha Koum : éveille la source qui est en toi (DDB-Prier, 2001), Huit jours pour habiter son corps (Prier, 2003).

**Mehrèzia Labidi-Maïza** est traductrice d'ouvrage en langue arabe dont Les Fondements du droit musulman (Al Qalam, 1997). Elle est membre actif de la section française de la Conférence Mondiale des Religions pour la paix et auteur de : Abraham, réveille-toi, ils sont devenus fous ! (avec Laurent Klein, aux Éditions de l'Atelier) et de Les Religions face aux questions de la vie (Éditions de l'Atelier).

**Fabrice Midal** est chargé de cours à Paris VIII. Il a fait le choix du Bouddhisme très tôt. Il est l'auteur de nombreux ouvrages dont Trungpa, une biographie (Seuil, 2002) et de Quel Bouddhisme pour l'Occident ? (Seuil, 2006).

*Cet atelier a cherché des propositions pour construire une société plus juste, en remontant en amont de la Justice sociale. Ses participants ont pour cela interrogé la philosophie, l'anthropologie, les textes et les traditions du judaïsme et du christianisme, mais également l'islam et le bouddhisme. Il en est ressorti que construire une société juste implique d'abord être plus juste soi-même, car la justice ne réside pas dans des règles de droit mais dans l'homme juste. Mais qu'est-ce que l'homme juste ? Celui qui se tourne et s'ouvre à la source de toute Justice : Dieu. Si le principe de toute Justice est divin, sa mise en œuvre est humaine. Elle demande de chacun un effort permanent qui doit s'inscrire à tous les niveaux de l'existence et jusque dans la vie sociale.*

## **I – L’homme juste plus que la règle**

*Le fondement de la Justice étant transcendant, elle réside dans l’homme juste plus que dans la règle.*

Il y a dans l’histoire humaine des personnes qui témoignent d’une exigence aiguë de Justice, exigence qui peut les mener jusqu’au sacrifice de leur vie. Devant ces exemples, on ne peut douter de la présence en l’homme d’un sentiment de justice. Mais quel en est le fondement ? Certains prétendent qu’il est positif, d’autres qu’il est naturel. La tradition chrétienne innove en avançant qu’il est transcendant.

En apparence, on pourrait croire la notion de justice fondée naturellement, car ses grands caractères semblent présents à l’état réflexe chez l’enfant, et rationnellement, car ils découlent plus ou moins directement de l’idée de l’auto préservation. En effet, tout être peut avoir conscience : que la vie humaine doit être réglée ; qu’une certaine égalité de traitement entre les individus constituant une société doit être de mise ; que l’on doit être récompensé en fonction de son mérite, qu’une faute doit être punie et réparée. Pourtant on découvre que ces grands caractères de la justice peuvent être à l’origine des pires injustices : l’égalité comme but aboutit à l’uniformisation et au totalitarisme ; la méritocratie se voit rapidement détournée par des héritiers sans courage ni force ; le châtement peut mener à une société basée sur la peur et la persécution d’un bouc émissaire. Ces principes naturels, rationnels, érigés en règles de droit positif, ne garantissent donc nullement la justice. Celle-ci réside dans l’homme qui se lève pour les faire appliquer, non dans la règle.

Le Coran nous enseigne de son côté que les justes sont les gardiens de la paix mais aussi de la vie et que faire acte de justice n’est pas appliquer une loi mais savoir comment l’appliquer et parfois ne pas l’appliquer du tout. Les rabbins, s’inspirant du Talmud, vont jusqu’à annuler certaines lois écrites dont la pratique trop rigoureuse pourrait déboucher sur une injustice.

## Qu'est-ce qu'une société juste ?

La seule rationalité ne suffit donc pas pour caractériser l'élan intérieur qui anime l'homme juste. La recherche du fondement conduit à dépasser la conception réductrice que les Lumières se sont faite de l'homme. Cette quête débouche sur un plan plus profond : le spirituel, entendu dans un sens transcendant, Dieu. Il ne s'agit pas d'un Dieu idéologique, national, culturel. Dieu est en amont de toutes formes. Il est l'héritage commun de tout homme : c'est l'extraordinaire de la vie. En respectant cet extraordinaire nous respectons également les autres et le monde qui en découlent. La véritable justice n'est ainsi pas de moi par rapport à moi-même, mais de moi par rapport à Dieu, ce que confirme l'expérience de saint Augustin. Alors que ce dernier menait une vie selon son bon plaisir, une voie intérieure lui fit comprendre que cette n'existence n'était pas juste, car en désaccord avec Dieu et l'ordre voulu par Lui.

De cette rencontre intérieure, de cette ouverture au domaine spirituel – si méconnu de nos contemporains en dépit de l'emploi fréquent et vague de l'adjectif –, naît également le sentiment d'une harmonie ou disharmonie avec l'ordre voulu par Dieu. Cette notion de justice comme conformité à un ordre supra-humain se retrouve également dans le bouddhisme et chez Platon. Dans les sourates 55 et 57 du Coran, l'univers est montré comme créé selon un ordre juste et équitable, condition de son maintien. L'homme en tant que vicaire de Dieu sur terre doit le respecter et le préserver. Le but ultime des révélations divines est de le maintenir et de le restaurer. Dans tous les cas, le juste fait l'expérience de la justesse de l'ordre des choses. C'est ce que le chrétien affirme quand il dit : « Bénis soit-Il ! ». L'homme juste est un homme de bénédiction. La justice est l'expérience de la bonté, de la beauté, de la justesse de cet ordre divin, l'expérience que tout mérite la vie, que tout est aimable. Au cœur de toute justice, il y a une expérience profonde de la réalité, une expérience de la transcendance qui est le fond constitutif de tout être. Aussi a-t-on tort de vouloir dissocier dans notre société loi divine et loi humaine. Cette reconnaissance d'une justice au niveau de la création fonde également une vision écologique.

## **II – La justice, pour chacun un travail personnel à mener**

*Puisqu'elle réside en chacun de nous, la Justice ne s'atteint que par un travail personnel de chacun, un travail, en particulier, sur l'image que nous avons de Dieu.*

La Justice est pratique d'une « vertu » plus que règle de droit. Il faut entendre la notion de « vertu », non dans un sens moraliste, mais comme une force qui est en nous en germe, comme nous l'enseignent les Pères de l'Église. Il nous appartient de la développer par son exercice conscient. L'homme est de dignité royale, nous enseigne l'Évangile, la seule chose que le Christ peut nous reprocher, c'est de refuser cette vocation dont découle une responsabilité. La sourate 5 du Coran, précise que si le principe de la justice est divin, l'acte de la rendre est humain. En cela, il peut être entravé par des sentiments subjectifs, l'habileté, les circonstances... Le Coran avertit contre ces dangers et demande à l'homme d'aller à l'encontre de lui-même pour être juste. C'est ce qu'il appelle le Grand Jihad.

En quoi consiste ce travail sur soi ? Le bouddhisme, peu intéressé par la question occidentale du fondement, a été particulièrement attentif à la recherche expérimentale de la justesse. Le Bouddha n'explique pas de façon théorique ce qu'est la justice, mais il nous invite à chercher « le juste milieu ». Un jour qu'un musicien l'interrogeait sur la justice, il le renvoya à sa façon d'accorder son instrument : ni trop tendue, ni trop lâche. Comment atteindre la justesse ? Le Bouddha nous invite à être attentif à cette ouverture naturelle du cœur qui nous rend sensible à la souffrance d'autrui. Le mouvement de compassion, qui existe en nous, manifeste l'existence d'une racine qui ne demande qu'à s'épanouir. Sa fleur est l'acte juste. Si nous gardons cette ouverture de vulnérabilité bienveillante, se développe en nous cette justesse. Elle nous rend à la fois fragile et fort comme une fleur qui pousse. Comme celle-ci est capable de percer le béton, nous percerons la gangue de nos *a priori* jusqu'à l'éveil, condition de la parfaite justesse.

L'expérience pastorale de prêtres catholiques montre combien il est essentiel d'effectuer un premier travail sur nous-mêmes. Il s'agit de

## Qu'est-ce qu'une société juste ?

nous interroger sur les images que nous nous faisons de Dieu, car celles-ci influencent profondément notre conception de la justice. Tant que j'ai l'image d'un Dieu colérique et vengeur, je peux faire la même chose. Mais quand j'ai l'image d'un Dieu doux et miséricordieux, cela est beaucoup plus difficile de me conduire à son image. On peut se demander notamment si l'image que nous avons chacun de notre propre père ne vient pas interférer avec celle que nous présentent les Écritures. Pour nous aider dans ce travail, il faut examiner la façon dont Dieu est présenté dans la Bible.

Pour les rabbins, lecteurs de *La Genèse*, Dieu est doublement nommé : “les Elohim” et “YHWH”. “Les Elohim” renvoie à la notion de rigueur, de Justice. “YHWH” renvoie à l'Être éternel, au Dieu d'Amour. Ces deux noms sont employés à tour de rôle et parfois ensemble pour désigner Dieu créant. Cela signifie que le monde a besoin de ces deux pôles pour subsister : la justice et la charité. D'ailleurs, le même mot désigne à la fois la Justice (Tsedeq) et la Charité (Tzedaqa). Cela signifie que ces deux notions ne sont pas séparables. Les juges humains, dans leurs imperfections, doivent prendre exemple sur cette bipolarité divine pour rendre la Justice ici-bas. Ils doivent associer justice du cœur et de l'intelligence avec l'application des lois strictes données dans le livre de *L'Exode* (chapitres 21, 22, 23, 24). Aussi les rabbins du Talmud ont développé toute une casuistique pour appliquer ce code légal de la Bible. Les lois doivent être appliquées avec « la mesure de miséricorde ».

Les chrétiens observent quant à eux la progressive révélation de Dieu dans les Écritures dont ils voient l'accomplissement dans l'Évangile. Dès le début de la Bible, Dieu est présenté comme juste à la différence des dieux de la Mésopotamie qui sont arbitraires. Toutefois la Justice de Dieu est d'abord conçue comme une balance. Dieu récompense avec impartialité chacun selon ce qu'il a fait. Il rend une justice arithmétique, ce qui peut l'entraîner à se venger. Puis, on découvre progressivement un Dieu Père qui entend la souffrance de ses enfants et intervient pour les libérer. Il a pour projet que tous recouvrent la ressemblance à son image. Si le mot “vengeur” est parfois encore utilisé, le sens en est transformé, « converti ». La

## **Atelier 5 : Justice et religions**

vengeance de Dieu n'est que pardon (voir Isaïe 35). « Œil pour œil et dent pour dent » n'est ainsi qu'une étape dans la tentative d'éradiquer la violence qui traverse toute la Bible. La Miséricorde de Dieu se révèle ensuite non seulement au peuple élu mais à tous les hommes. Dieu est présenté par le prophète Malachie comme « le soleil de Justice » qui vient sauver tout ce qui est bon en nous. Dans l'Évangile, la Justice de Dieu apparaît finalement dans tout son mystère. Dans la parabole évangélique des ouvriers de la onzième heure, Il nous laisse entendre qu'un avenir est toujours possible avec Lui. Nous avons été créé à son image et être juste consiste pour nous à s'accorder à son projet. « Alors il répliqua en disant à l'un d'eux : "Mon ami, je ne te lèse en rien : n'est-ce pas d'un denier que nous sommes convenus ? Prends ce qui te revient et va-t'en. Il me plaît de donner à ce dernier venu autant qu'à toi : n'ai-je pas le droit de disposer de mes biens comme il me plaît ? Ou faut-il que tu sois jaloux parce que je suis bon ? Voilà comment les derniers seront premiers, et les premiers seront derniers". » (Matthieu 20, 13-16) Dans la parabole des talents, il nous révèle que le seul interdit pour nous est d'être des esprits médiocres, de peu de foi, car tout est possible à Dieu pour celui qui a confiance en lui.

Pour les musulmans, parmi les 99 noms de Dieu – lesquels représentent différentes valeurs absolues vers lesquelles ils tendent –, deux sont synonymes de justice (le Juste et l'Équitable) pour quatre qui signifient la mansuétude (dont l'Indulgent et le Très Clément). Cela signifie que si la Justice est indispensable, la Miséricorde lui est toujours associée. La victime a le droit à la réparation mais elle a également la possibilité d'offrir son pardon. Une victime qui offre son pardon offre une nouvelle vie à l'auteur de l'injustice. C'est la spécificité d'une justice fondée sur la dimension spirituelle de pouvoir être non simplement arithmétique mais transformative – elle transforme le criminel.

## Qu'est-ce qu'une société juste ?

### III. La justice dans tous les domaines de la vie

*La Justice, qui doit être pour nous une tension permanente, a pour vocation de s'appliquer dans tous les domaines de la vie et en particulier le domaine social*

Comme Dieu, qui est sans repos jusqu'à l'achèvement de la création, la Justice est un effort à renouveler constamment à tous les niveaux de notre existence. Ce souci permanent de la poursuite de la justice est particulièrement frappant dans la tradition rabbinique. Pour eux, la quête de la justice doit sous-tendre toutes les activités de l'homme. Ce n'est donc pas un concept, mais un effort permanent. Le judaïsme, qui se méfie des grandes idées, préfère s'assurer par des règles que cette justice puisse s'appliquer dans des situations courantes. C'est pourquoi dans la Torah, on trouve de nombreuses prescriptions d'ordre social, commercial. « Tu auras des mesures justes » ; « Tu ne favoriseras pas le riche ni le pauvre dans les jugements ».

Le Coran, également soucieux de justice sociale, l'institutionnalise. La notion de « charité chrétienne », au sens commun du terme, n'y est pas présente car la solidarité est un devoir. En effet, le troisième pilier de l'islam est la zakat : une aumône obligatoire qui doit être donnée aux pauvres. Celui qui donne n'a pas de position supérieure à celui qui reçoit car c'est un droit qui est exercé. Ainsi est préservée une justice sociale et sont redistribuées les richesses.

Si l'Évangile ne présente pas de codification juridique d'obligations sociales, l'Église a développé depuis plus de cent ans une doctrine sociale d'une grande richesse. Relisons par exemple une encyclique comme *Rerum novarum* de Léon XIII. Et pourtant, ce remarquable corps de doctrine n'est pas mis en œuvre. Les grands Papes de ce XXe siècle, comme Paul VI ou Jean-Paul II, ont encouragé les chrétiens à le mettre en application pour bâtir une société plus juste. Cela demande un grand courage politique par exemple de payer davantage d'impôt pour aider le développement des pays en difficultés, ou d'acheter plus chers des produits importés. Mais il appartient aux chrétiens d'être le sel de la terre, de ne pas laisser s'imposer un système économique inhumain. Il appartient à chacun d'entre nous de connaître les textes qui constituent la doctrine sociale de l'Église et de contribuer à leur mise en œuvre.